

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2010

ENGAGEMENT NATIONAL POUR L'ENVIRONNEMENT - (n° 2449)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 135

présenté par
M. Pancher et M. Grouard

ARTICLE 105

À la première phrase de l'alinéa 2, substituer aux mots :

« ces derniers »,

les mots :

« ces menus objets ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.